

# Phoebe

## Charte Achats Responsables

Les achats jouent un rôle crucial pour le fonctionnement efficace de PHOEBE, qu'il s'agisse de répondre à des besoins internes ou de garantir la satisfaction de nos clients à travers nos ventes et prestations de services.

Cette charte d'achats responsables formalise notre engagement à adopter des pratiques d'achat éthiques, environnementales et sociales, en ligne avec nos objectifs de Responsabilité Sociétale des Entreprises.

A ce titre, Phoebe s'engage sur les points suivants :

### CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

- S'engager en faveur de la transition bas carbone
- Intégrer les principes de l'économie circulaire dans nos processus
- Promouvoir les meilleurs standards de certification et labellisation
- Promouvoir la sobriété environnementale auprès de nos salariés

### ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET RELATIONS PARTENARIALES

- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Consommation et production Responsable
- Industrie, Innovation et Infrastructure
- Renforcer la politique d'achats responsables et le dialogue avec les fournisseurs

### DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ET DIVERSITÉ

- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies
- Développer les compétences de nos salariés
- Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail
- Garantir des conditions de travail décentes, ainsi que des standards de santé et sécurité conformes aux conventions
- Favoriser la diversité

# Engagements des Fournisseurs vis-à-vis de Phoebe

La présente charte a pour but d'impliquer les fournisseurs et prestataires de service de Phoebe (ci-après le « Fournisseur » ou les « Fournisseurs ») dans sa politique et ses engagements RSE et de définir leurs engagements.

Le fournisseur s'engage à respecter et à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour satisfaire ses obligations telles que définies par la présente Charte. Il s'engage également à ce que ses propres fournisseurs et sous-traitants respectent et appliquent ces obligations, conformément aux dispositions contractuelles et aux législations applicables. Le fournisseur doit fournir à Phoebe les éléments prouvant le respect de cette Charte. À cet effet, Phoebe se réserve raisonnablement le droit de demander des documents attestant de sa bonne application.

## Engagements éthiques et droits humains

### ■ Respect des Droits de l'Homme

- **Non-discrimination** : Garantir l'égalité de traitement et d'opportunités pour tous les employés, sans distinction de race, sexe, âge, religion, nationalité, handicap, orientation sexuelle ou toute autre caractéristique protégée par la loi.
- **Interdiction du travail forcé et du travail des enfants** : S'assurer qu'aucune forme de travail forcé ou de travail des enfants n'est pratiquée dans leurs opérations et chaînes d'approvisionnement.

### ■ Conditions de Travail Décentes

- **Horaires de travail raisonnables** : Respecter les lois locales sur les horaires de travail et les temps de repos.
- **Rémunération équitable** : Verser des salaires qui permettent aux employés de couvrir leurs besoins essentiels, conformément aux législations locales et aux conventions internationales.

### ■ Ethique des Affaires

- Le Fournisseur conduit ses activités conformément aux principes d'honnêteté et d'équité et aux règlements applicables en matière de concurrence, de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et de lutte contre la corruption. Il s'engage à respecter dans le cadre de l'exercice de son activité la Charte éthique et ABC de Phoebe
- **Lutte contre la corruption** : Mettre en place des politiques pour prévenir la corruption, les pots-de-vin et autres pratiques commerciales illégales.
- **Transparence et intégrité** : Favoriser des pratiques commerciales transparentes et honnêtes, incluant la divulgation d'informations pertinentes et la véracité des rapports financiers.

- Les fournisseurs et sous-traitants doivent favoriser la **libre-concurrence**, proscrivant ainsi toute concertation et toute entente sur les prix.

- Le Fournisseur s'interdit de proposer ou d'offrir à tout collaborateur Phoebe tout cadeau, invitation, acte de complaisance, faveur ou tout autre avantage, pécuniaire ou autre, pour lui ou ses proches, susceptible de corrompre, d'influencer ou d'entraver l'intégrité, l'indépendance de jugement ou l'objectivité dudit collaborateur dans ses relations avec ledit Fournisseur.

## Engagements Environnementaux

### ■ Gestion des Ressources et des Déchets

- **Réduction des déchets** : Mettre en œuvre des pratiques pour minimiser la production de déchets et promouvoir le recyclage et la réutilisation des matériaux.
- **Gestion des ressources naturelles** : Utiliser les ressources de manière durable, en minimisant l'empreinte environnementale des activités de production.

### ■ Prévention de la Pollution

- **Réduction des émissions** : Prendre des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants dans l'air, l'eau et le sol.
- **Contrôle des produits chimiques** : Assurer une gestion responsable des substances chimiques utilisées, en minimisant leur impact environnemental et sanitaire.
- Tendre vers les meilleures pratiques au sein de sa profession, pour optimiser ses consommations en eau et en énergie, préserver la biodiversité et gérer ses rejets et déchets.

## Engagements Sociaux

### ■ Développement des Compétences

- **Formation continue** : Proposer des programmes de formation pour améliorer les compétences et les connaissances des employés.
- **Promotion de la diversité et de l'inclusion** : Encourager la diversité et l'inclusion au sein des équipes, en promouvant un environnement de travail inclusif et respectueux.

### ■ Contribution à la communauté

- **Engagement local** : Participer au développement économique et social des communautés locales, en soutenant des initiatives locales et en créant des emplois.
- **Volontariat et mécénat** : Encourager et faciliter la participation des employés à des activités de bénévolat et de mécénat.

## ■ Sécurité et protection des données

- Le Fournisseur s'engage à ne pas utiliser, ni révéler, toutes les informations à caractère sensible et/ou confidentiel de Phoebe et/ou transmises par Phoebe, même après rupture des relations commerciales.
- Le Fournisseur s'engage aussi à respecter la réglementation en vigueur applicable aux traitements des données à caractère personnel traitées dans le cadre de son activité auprès de Phoebe. Il s'engage notamment à :
  - Respecter son obligation générale de sécurité et de confidentialité des données conformément aux dispositions légales et contractuelles applicables ;
  - Ne collecter que des données à caractère personnel adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités ;
  - Mettre en œuvre des traitements avec des finalités licites, déterminées, légitimes et explicites ;
  - Le cas échéant respecter son obligation d'information auprès de la personne concernée par le traitement et à lui assurer l'exercice effectif de ses droits sur ses données reconnus par la réglementation en vigueur (droits d'accès, de rectification, d'effacement etc.) ;
  - Procéder à une analyse d'impact en cas de risque élevé pour les droits et libertés des personnes ou assister Phoebe dans cette procédure le cas échéant ;
  - Déterminer et mettre en place des durées de conservation sur les données ;



# Engagements de Phoebe vis-à-vis de ses Fournisseurs

Dans le cadre de sa politique en matière de RSE et d'achats responsables, pour les contrats de référencement pilotés par les achats, Phoebe conduit ses activités conformément aux principes d'honnêteté et d'équité et aux règlements applicables en matière de concurrence et d'interdiction de la corruption dans les transactions commerciales.

Phoebe s'engage ainsi à respecter les principes suivants :

- **Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.**
- **Assurer une Relation Financière Responsable**
  - Respect des délais de paiement : PHOEBE s'engage à payer ses fournisseurs dans les délais convenus pour assurer leur stabilité financière et renforcer la confiance mutuelle. Le respect des délais de paiement permet d'éviter les tensions et les déséquilibres financiers dans la relation commerciale.
- **Entretenir des Relations Respectueuses**
  - Promouvoir des relations collaboratives : PHOEBE s'engage à établir des relations basées sur le respect mutuel, la transparence et l'équité. Cela inclut une communication ouverte, le partage d'informations et la collaboration pour résoudre les problèmes éventuels.
- **Gérer les Dépendances Réciproques**
  - Identifier et gérer les dépendances : PHOEBE s'engage à identifier les situations de dépendance réciproque avec ses fournisseurs et à les gérer de manière proactive pour minimiser les risques économiques. Cela peut inclure la diversification des sources d'approvisionnement ou la mise en place de plans de continuité.
- **Impliquer nos Partenaires dans la Démarche RSE**
  - Encourager l'adhésion à notre démarche RSE : PHOEBE travaille avec ses fournisseurs pour qu'ils adoptent des pratiques conformes à nos standards de responsabilité sociétale et environnementale. Nous encourageons nos partenaires à mettre en œuvre des initiatives RSE et à partager leurs progrès.
- **Intégrer les Problématiques Environnementales et Sociétales**
  - Promouvoir des pratiques d'achat respectueuses de l'environnement et des droits sociaux : PHOEBE intègre des critères environnementaux et sociaux dans ses processus d'achat. Cela inclut la sélection de fournisseurs respectant les normes de travail équitables et les pratiques durables.
- **Responsabilité Territoriale**
  - Favoriser les fournisseurs locaux : PHOEBE privilégie les circuits courts et les fournisseurs locaux pour soutenir l'économie locale et réduire l'empreinte carbone.
- **Professionalisme et Éthique de la Fonction Achats**
  - Former et sensibiliser nos acheteurs : PHOEBE s'assure que ses acheteurs sont formés aux pratiques éthiques et responsables. Cela inclut la sensibilisation aux risques de corruption, aux conflits d'intérêts et à l'importance de l'intégrité dans les transactions commerciales.
- **Pilotage de la Relation Fournisseurs**
  - PHOEBE met en place une équipe dédiée pour gérer les relations avec les fournisseurs, assurant une coordination efficace, un suivi des performances et une amélioration continue des pratiques d'achat.
- **Ethique**
  - Le collaborateur Phoebe s'interdit d'accepter du fournisseur tout cadeau, invitation, acte de complaisance, faveur ou tout autre avantage, pécuniaire ou autre, pour lui ou ses proches, susceptible de corrompre, d'influencer ou d'entraver l'intégrité, l'indépendance de jugement ou d'objectivité dans ses relations avec ledit Fournisseur.

A : Les Ulis,  
Le : 01 juillet 2024

<p><b>Pascal Hélié</b> Directeur Général</p> 	<p><b>Marion Devanne</b> Resp. PMO</p> <p><i>Marion DEVANNE</i></p>	<p><b>Alisson Prawucki</b> Resp. Administrative</p> <p><i>Alisson PRAWUCKI</i></p>	<p><b>Olivier Brachet</b> Resp. Compliance et QHSE</p> 
--	---	--	--